

Le 24 juin 2014.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 02 juillet 2014** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

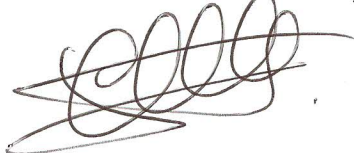
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12/06/2014;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Réforme des grades légaux - modification du statut administratif et pécuniaire ;
04. CPAS – modification budgétaire n°1 - approbation ;
05. COMMUNE – modification budgétaire n°2 – approbation ;
06. Terrain Naveau – résiliation bail à ferme ;
07. Agent technique en chef - fixation des conditions de recrutement ;
08. Sanctions administratives : désignation sanctionneurs provinciaux ;
09. Pouponnière - Comptes 2013 et liquidation subsides 2014 ;
10. Incendie redevance 2008 à charge communale;
11. Intervention communale dans les bâtiments classés ;
12. Information « Better street » ;

### **Séance huis clos**

01. Personnel enseignant : demande de prestations réduites.

Par le Collège,

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,

